

l'augmentation du nombre de voitures immatriculées. Budgété 1,8%, réellement 2,5%.

Pour la «Police» au centre de charges 3345, l'excédent de charges est en diminution de quelques 4,2 millions de francs. La cause principale en est une baisse des effectifs de la gendarmerie et de la police de l'ordre de presque 3 millions de francs. Un nombre important d'économies a pu être réalisé dans l'informatique, dans les fournitures et autres éléments comme le chauffage. Les recettes augmentent aussi notamment grâce aux amendes ou à des indemnités d'assurance accidents, au total presque 800 000 francs.

Pour la «Gendarmerie», 7 mises à la retraite, 7 réengagements, mais à cela s'ajoutent 12 départs imprévus, ont mené à une économie dans les traitements de l'ordre de 1,6 million de francs. Les amendes sont en augmentation de 340 000 par rapport au budget. Il faut ajouter aussi de nombreuses économies réalisées soit sur achats de véhicules ou autres éléments.

«Police de sûreté», on constate également une baisse de quelques 445 000 francs liée au départ de 3 personnes; à l'école de police également, une économie liée au départ de 4 aspirants.

Au 3355 qui est le «Service d'application des sanctions pénales», l'excédent des charges est lui en augmentation de 584 000 francs; la charge supplémentaire est la conséquence de l'introduction du nouveau code pénal qui a entraîné une augmentation des effectifs et des internements plus fréquents dans les établissements hospitaliers.

Aux Etablissements de Bellechasse, mis à part les investissements que j'ai relevé toute à l'heure, l'excédent de charges est en augmentation de quelques 300 000 francs. Les conditions météorologiques déplorables en 2007 ont fortement pénalisé l'exploitation agricole des Etablissements de Bellechasse.

Pour le «Service des affaires militaires et de la protection civile», l'excédent de charges est en baisse de plus d'un million de francs; une indemnité unique de la Confédération de 735 000 francs a été versée suite à la fermeture de l'arsenal et donc à la suppression de certains postes. Enfin, pour la protection civile, la baisse de l'excédent de charges de quelques 160 000 francs est liée au fait tout simplement qu'il y a eu moins de jours de service.

Avec cette dernière remarque, je rappelle que la Commission des finances et de gestion vous recommande d'approuver les comptes généraux de cette Direction.

Cotting Claudia (PLR/FDP, SC). Au centre de charges 3340 «Circulation et navigation» donc l'OCN, le Conseil d'Etat a fait un prélèvement sur provisions de 200 000 francs. Ce n'est pas tellement le montant qui est important, mais question est de savoir s'il y a des provisions, est-ce qu'il y a un fond particulier qui concerne l'OCN et pourquoi avoir fait une provision alors que le compte de fonctionnement est bénéficiaire de 500 000 francs par rapport au budget.

Le Rapporteur. Je n'ai à ce point pas de réponse à faire; peut-être qu'il faut mettre en lien avec le rapport de l'OCN.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je crois que, M^{me} la Députée, vous avez un peu anticipé sur le rapport et les comptes de l'OCN mais j'essaie de vous répondre. Donc cette provision d'environ 200 000 francs, si j'ai bien compris pour «renouvellement immobilisation mobilière», est prévue effectivement pour l'achat du matériel informatique. C'est la politique de l'OCN de payer «cash» en quelque sorte les achats que l'on fait et de ne pas s'endetter. C'est pour ça qu'on fait, pour des investissements comme l'achat du matériel informatique, des provisions ce que l'on a prévu ici dans ces à peu près 200 000 francs que vous avez évoqués.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2007

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur.

En l'état, je n'ai pas de commentaire particulier, si ce n'est de vous recommander la lecture de ce chapitre qui vous donne des informations explicatives et statistiques intéressantes sur la situation dans le Canton de Fribourg, soit de l'activité de la police, soit aussi de la population étrangère. J'ai terminé.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport et comptes pour 2007

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur.

La Commission de finances et de gestion s'est penchée en particulier sur les comptes de l'ECAB. L'exercice 2007 a été fortement marqué par les intempéries. On assiste ainsi à un triplement des indemnités pour sinistres: 32 millions contre quelques 11 millions en 2006. Vous trouvez cela à la page 66 au point 1.

L'exercice 2007 a aussi été marqué par la crise financière des «subprime»; ce qui s'observe en particulier à la page 67 au point 4 où le rendement des titres est passé de 8 millions en 2006 à quelques 3,8 millions en 2007.

Ces deux tendances négatives n'ont toutefois pas empêché notre Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments, bien géré avec des réserves, de boucler positivement l'année.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Ein Lob an den Verwaltungsrat für den ausführlichen Bericht. Aus dem Bericht geht hervor, dass das versicherte Kapital bereits 64,1 Mia. Franken beträgt.

Dass die Kantonale Gebäudeversicherung (KGV) eine zielgerichtete Umweltpolitik zeigt, beweist das ISO-14001-Zertifikat.

Erwähnenswert ist auch die Lehrlingsausbildung mit 36 Vollzeitstellen und drei Lehrenden.

In der Prävention ist auch die KGV nicht untätig; so im Bereich Schutz- und Störfällen. Ende 2007 besaßen 61 von ungefähr 100 dem Schutz vor Störfällen unterliegenden Unternehmen die nötigen Einsatzpläne.

Ebenfalls im Erdbebenbereich liegt ein anderes sehr wichtiges Anliegen der KGV. Sie arbeitet dazu mit der ETH Lausanne und mit der HTA Freiburg zusammen. Diese Massnahmen werden voll von der KGV finanziert, ohne Kosten für den Staat oder die Gemeinde. Leider sind bei der KGV dennoch für 15,7 Mio. versicherte Brandfälle und für 17 Mio. versicherte Elementarschäden zu verzeichnen.

In diesem Zusammenhang habe ich zwei Fragen an den Herrn Staatsrat: Aus dem Bericht geht hervor, dass sehr viele elektrische Anlagen, Installationen und atmosphärische Überspannungen zu diesen Bränden geführt haben. Und die zweite Frage ist: Wie weit ist der Fall in Vuisternens-en-Ogoz? Nach meiner Information gibt es hier grosse Probleme beim Einsatz von 219 Feuerwehrleuten und 3164 Einsatzstunden.

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC). Le Parti libéral-radical salue l'excellent résultat de l'ECAB malgré cet «annus horribilis» sur le plan des sinistres, pire année depuis «Lothar». Le PLR relève également l'immense travail dans le domaine de la prévention et de la défense incendie au niveau du canton.

J'ai tout de même deux questions à M. le Commissaire du Gouvernement.

En page 14 du rapport, sous le chapitre «Indexation des valeurs assurées», on dit que l'on utilise l'indexation selon l'indice zurichois des coûts de la construction et le rapport dit que cet indice est stable entre 2006 et 2007. Si je consulte cet indice, en fait entre 2006 et 2007, il a évolué de 4,5%.

Deuxième question: pourquoi finalement utiliser l'indice zurichois des prix de la construction alors qu'il existe un indice similaire plus proche de chez nous puisque c'est l'indice de l'espace «Mittelland». Je relève que cet indice a évolué pour la même période de 2,4%. Merci donc d'avance à M. le Commissaire du gouvernement pour ses éclaircissements.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Ich danke den Intervenienten, vor allem auch für Ihr Lob, das ich gerne an den Verwaltungsrat und an das Personal weiterleiten werde. Es wurde namentlich die Lehrlingsfrage hervorgehoben, die vorbildlich ist. Das ist sie. Und auch die Prävention wurde von Herrn Grossrat Wicht hervorgehoben sowie das Voraussehen im Bezug auf die Erdbebensicherheit.

Es gibt drei Fragen: Herr Bruno Fasel stellt die Frage nach den elektrischen Anlagen, die oft zu Störfällen führen. Ich muss Ihnen sagen, dass ich diese Frage im Verwaltungsrat auch gestellt habe. Es sind dies nicht richtige Blitze, die einschlagen, aber eine Art Blitz, technisch könnte Ihnen Herr Grossrat Corminbœuf hier vielleicht besser Antwort geben. Es ist eine Art

Blitzeinschlag, der sich aber nicht mit einem Blitz, wie wir ihn kennen, äussert, sondern es sind elektrische Entladungen. Und es ist nicht etwa so, dass es eine Frage des Defektes der Anlagen wäre.

Die zweite Frage betrifft den Brand in Vuisternens-en-Ogoz. Man spricht jetzt gerade viel von Vuisternens-en-Ogoz. Das ist natürlich ein Einzelfall, wo ich nicht darauf eingehen kann. Ich kann Ihnen lediglich sagen, dass es ein Fall ist, der dem Verwaltungsrat Sorgen bereitet. Es ist ein Fall, in dem offensichtlich verschiedene Bestimmungen nicht eingehalten worden sind und wir sind jetzt daran. Es ist auch ein Fall, der beim Untersuchungsrichter liegt und der Fall kann in der nächsten Zeit wahrscheinlich nicht erledigt werden.

M. le Député Wicht pose deux questions. D'abord, pourquoi l'indice zurichois des coûts de la construction. Je peux vous dire que c'est une question que l'on a longuement discutée également au Conseil d'Etat et il y a plusieurs raisons pour qu'on maintienne cet indice zurichois; indice qui est appliqué d'ailleurs par la plupart des assurances en Suisse et également par les assurances des bâtiments romands. C'est une question de fiabilité; on a toujours appliqué ce tarif alors que l'espace «Mittelland» est assez récent. C'est aussi une question de comparaison; on aimerait comparer avec les autres cantons et si on applique différents indices, cela devient plus compliqué. C'est surtout aussi parce que la réassurance, qui est très très importante, applique également cette indexation zurichoise; comme ça tout le monde applique la même chose.

En ce qui concerne votre remarque, elle est justifiée. Vous dites que les coûts de construction sont restés stables; ce n'est pas tout à fait ça. Ils ne sont pas restés stables mais on dit qu'ils ont peu évolué. Effectivement, il n'y a pas eu d'augmentation de l'indexation depuis le 1^{er} janvier 2002 puisqu'il y avait peu de fluctuation entre 2002 et 2007. Mais c'est en 2007, et là vous avez raison vous parlez de 4,5%, effectivement qu'il y a eu une indexation de 4,5–4,6% et le Conseil d'Etat a décidé d'indexer à raison de 4,39% les valeurs des bâtiments pour s'aligner parfaitement à l'indice zurichois. Là, c'est donc le rapport 2007 mais en 2008 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 on a rattrapé ce problème.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 66 voix contre 0 et 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnone (FV, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillot (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Mar-

bach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Rey (FV, ACG/MLB), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 66.*

S'ent abstenu:

Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB). *Total: 1.*

OFFICE DE LA CIRCULATION ET DE LA NAVIGATION

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur.

L'OCN fête ses 75 ans d'existence et 10 ans d'autonomie avec un remarquable dynamisme et une parfaite maîtrise de sa gestion. Cet office boucle l'année avec un bénéfice de quelque 3 millions de francs, dont 2 millions sont versés au canton de Fribourg.

La CFG vous recommande d'approuver les comptes et le rapport.

Rossier Jean-Claude (UDC/SVP, GL). C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai parcouru le rapport détaillé et bien documenté de l'OCN. Je tiens à dire que, malgré une légère baisse du bénéfice, les résultats sont tout de même très bons, démontrant l'efficacité du management actuel.

C'est aussi avec un plaisir non dissimulé que j'ai pris connaissance du document démontrant que l'office se situe entre 20 et 30% inférieur à la moyenne suisse. Quant au coût du permis de conduire: deux premières places, trois deuxièmes et une troisième... C'est bien mais, connaissant le dynamisme du directeur, je suis persuadé qu'il mettra tout son savoir-faire pour être le leader incontesté dans les prochaines années.

D'autre part, dans le cadre de la formation en deux phases, je tiens également à relever la décision de la direction d'octroyer, à titre d'encouragement, une participation de 50 francs aux nouveaux conducteurs mis au bénéfice d'un permis de conduire de durée limitée – ceci dès le 1^{er} janvier de cette année – dans la mesure où le premier cours est suivi dans le délai de six mois, indépendamment du centre de formation fréquenté. Ce geste spontané, qui plus est accordé de leur plein gré – sans aucune pression politique ou obligation légale – est apprécié à sa juste valeur par les jeunes conducteurs, les moniteurs de conduite et les centres de formation.

Avec ces quelques remarques, le groupe de l'Union démocratique du centre prend acte de ce rapport en tenant à remercier la direction et l'ensemble du personnel de l'OCN pour le très bon travail accompli.

Etter Heinz (PLR/FDP, LA). Dem Amt für Strassenverkehr geht es gut: Der Gewinn ist praktisch wie im Vorjahr, Rückstellungen wurden getätigt, das Eigenkapital wurde um 500'000 aufgestockt, innerhalb von zehn Jahren wurde dieses Kapital auf fast 10 Mio. aufgebaut. Das alles haben die Automobilisten des Kantons möglich gemacht. Auch wenn die Gebühren unter dem Durchschnitt der Schweiz liegen, müssen bei

diesen Zahlen weitere Gebührensenkungen umgehend auf die Traktandenliste gesetzt werden.

Im Kommentar zur Erfolgsrechnung auf Seite 34 wird festgehalten, dass dem Personal zum zehnjährigen Jubiläum der Selbstständigkeit ein 14. Monatslohn ausbezahlt wurde. Diese Zahlung erfolgte ohne Bedingungen an das Personal. Es handelt sich also nicht um einen Leistungslohn, sondern ganz einfach um ein Geschenk. Unsere Fraktion erwartet eine Antwort über die Rechtmässigkeit dieser Lohnzahlung. Wird hier nicht einfach Geld ausgegeben, das vorher bei den Automobilisten in Form von Gebühren eingekassiert wurde? Wir stellen die Selbstständigkeit des Amtes nicht in Frage. Ist es aber das richtige Signal, so vorzugehen? Auch wenn das Amt selbstständig ist, ist es doch Teil der Kantonsverwaltung und wird deshalb auch vom Steuerzahler finanziert. Es kann deshalb nicht angehen, dass ein Amt einfach so tut, als ginge ihn den Kanton und dessen Verwaltung nichts an. Mit diesen Bemerkungen und Fragen haben wir den Geschäftsbericht zur Kenntnis genommen.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Dank und Gratulation dem Verwaltungsrat für den ausführlichen Bericht.

Dem ist zu entnehmen, dass das Amt für Strassen, Verkehr und Schifffahrt einen gesunden Finanzhaushalt hat. Anders ausgedrückt: 3 Mio. Reingewinn und 2 Mio. für den Staat zeugen davon.

Dem Bericht sind auch Informationen zur Prävention, die ich sehr unterstütze, zu entnehmen. Prävention vor allem auch durch Verkehrsunterricht, Alkoholkurse, Seniorenkurse, Jugendprävention, Gratissehtests sowie Kampagnen in der Presse. Dies zeigt doch einmal einem wesentlichen Fortschritt. Ich hoffe, ich hoffe, dass wir damit die Verkehrsunfälle in den Griff bekommen.

Trotzdem habe ich eine Frage an den Herrn Staatsrat: Auf 81 Personen mit 73,5 Vollzeiteneinheiten sind nur drei Lernende. Ist es nicht möglich, zusätzlich zwischen drei und fünf Lehrlinge mehr auszubilden?

Dies sind meine Bemerkungen.

Le Rapporteur. Je remercie les intervenants pour leurs remarques et questions.

Je remercie aussi M. le Député Rossier pour sa prise de position.

Je répondrais à M. Etter, sans être connaisseur du détail car la CFG ne l'a pas abordé à titre détaillé et je le fais à titre personnel, que ce montant a été versé sur la base de ce qui s'intitule «Réserves libres de l'OCN», dont vous trouvez l'indication dans le rapport. Selon la loi sur l'OCN à l'article 26, alinéa 2, il s'agit de montants qui ne relèvent pas du travail de puissance publique que fait l'OCN mais de son activité contractuelle, par exemple les revenus de la vente de plaques particulières, des numéros particuliers.

Pour la dernière question, je laisserais le commissaire répondre lui-même pour cette question d'apprentis.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je remercie M. Rossier qui a loué l'efficacité du personnel et du directeur, suite à l'autonomie aussi. Je